

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3875)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 5282

présenté par
Mme Motin, rapporteure thématique

ARTICLE 22

À l'alinéa 11, substituer aux mots :

« mettre en compatibilité ce schéma »

les mots :

« rendre ce schéma compatible ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.